



COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, le 13 octobre 2015

Les informations reprises ci-dessous constituent une information réglementée telle que définie par la loi belge du 2 août 2002 et l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Cooptation d'un membre du Conseil d'administration

Viohalco SA annonce la démission du comte Yvan de Launoit en tant que membre non-exécutif et indépendant du conseil d'administration de la Société.

Le Conseil réuni le 29 septembre 2015 a coopté le comte Vincent de Launoit pour lui succéder avec prise d'effet au 1er Octobre 2015. Sa nomination sera soumise à l'approbation à la prochaine assemblée générale.

A propos de Viohalco

Viohalco SA est la société holding de plusieurs entreprises de transformation de métal en Europe, basée en Belgique. Avec des sites de production en Grèce , Bulgarie , Roumanie , Russie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, du cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, générant un chiffre d'affaires annuel de 2,9 milliards d'euros . En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent des biens immobiliers importants en Grèce. Certaines de ces propriétés ont été réaménagées en tant que projets de développement immobilier. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consultez notre site internet à l'adresse www.viohalco.com